

**Direction de la Prévention
et de la Sécurité
Service Police Municipale
JPB/PB/9/2020**

ARRÊTÉ N°77/2020

OBJET : Arrêté transitoire d'interdiction de stationnement sur les huit places situées face à l'école Louise Michel, sise avenue Maurice Meyer à Gonesse.

Le Maire de la Ville de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122.24, L 2213.1, L 2213.2,

Vu le Code de la Route et notamment son article R 417.10,

Considérant que des dégradations de véhicules par incendie ont eu lieu à plusieurs reprises, il s'avère nécessaire d'interdire le stationnement face à l'école Louise Michel.

ARRETE

Article 1 : 8 places de stationnement seront neutralisées face à l'école Louise Michel, sise avenue Maurice Meyer à Gonesse. Le stationnement sera interdit et gênant.

Article 2 : Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus énoncées pourra faire l'objet de l'enlèvement de son véhicule aux frais du titulaire de la carte grise.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la ville de Gonesse.

Article 4 : Le présent arrêté est pris à titre transitoire.

Article 5 :

L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire de Police,
- Madame la Directrice de l'Aménagement Urbain,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale

Fait à Gonesse, le 3 mars 2020

le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : - 4 MARS 2020

Publié, le : - 4 MARS 2020

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hervé DE DERROY

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Arrêté transitoire d'interdiction de stationnement sur les huit places

Objet de l'acte : situées face à l'école Louise Michel, sise avenue Maurice Meyer à
Gonesse.

.....
Date de décision: 03/03/2020

Date de réception de l'accusé 04/03/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2020ARRETE77

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20200303-2020ARRETE77-AR

.....
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 6 .1

Libertés publiques et pouvoirs de police

Police municipale

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Arrêté 77.pdf (99_AR-095-219502770-20200303-2020ARRETE77-AR-
1-1_1.pdf)